

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2022

N° B05_05_2022_07 - Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Approche territoriale des fonds européens"

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	27	1	28	2

Pour : 28	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 28 avril 2022

L'an deux mille vingt deux, le cinq mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne (Les Arcades) à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

BARILLOT Dorick, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, CHOURE Gilles, COUSIN Sylvie, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, PELTIER Jérôme, PICHON Gilles, POUVREAU Lise, RAGOT Nicolas, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne

Etaient représentés :

PICARD Marylène (pouvoir donné à CHOURE Gilles)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

NIVELLE Jean-Pierre, ROUXEL Patricia

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Approche territoriale des fonds européens"

Pour faire suite à la programmation européenne LEADER sur la période 2014-2020, la Région Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à projet « Approche territoriale des fonds européens » pour lequel la communauté de communes est invitée à proposer sa candidature d'ici le 17 juin prochain.

Cette candidature, qui sera proposée au conseil communautaire du 19 mai prochain, doit définir la stratégie que le territoire entend mettre en place sur la période 2021-2027 dans le cadre de cette approche territoriale, qui permettrait de mobiliser une enveloppe de 1 971 000€ sur deux fonds européens : le LEADER et le FEDER.

La communauté de communes a souhaité capitaliser sur la concertation autour de l'élaboration du projet de territoire pour élaborer sa stratégie « Approche territoriale ».

En conseil communautaire du 24 février dernier, ont été proposés les objectifs à donner à la candidature, à savoir :

- Favoriser une bonne articulation des différents dispositifs pour optimiser les financements des projets du territoire
- Éviter le saupoudrage sur une multitude de projets, afin de favoriser l'efficacité du programme et la bonne consommation des crédits
- Permettre à la fois le financement des grands projets d'investissement communautaires et le financement des projets communaux et privés déclinant les stratégies portées par la communauté de communes

De premiers objectifs stratégiques ont par ailleurs été proposés :

- Conforter l'armature multipolaire du territoire par un renforcement des centralités irriguant le territoire
- Favoriser la mise en œuvre d'un projet agricole et alimentaire sur le territoire
- Renforcer l'identité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire
- Développer les actions et coopérations en faveur de la qualité éducative (coopérations, réseaux, formations, etc.)

Un groupe de travail auquel ont été associés les membres actuels du groupe d'Action Locale LEADER et des élus volontaires s'est réuni le 30 mars 2022 pour poursuivre les réflexions sur les fiches-actions.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- PRENDRE CONNAISSANCE de l'appel à projet « Approche territoriale des fonds européens », lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la programmation européenne sur la période 2021-2027 et pour lequel la communauté de communes est invitée à proposer sa candidature d'ici le 17 juin prochain
- ÉMETTRE UN AVIS FAVORABLE sur la stratégie proposée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET